

# UNDT/2014/102, Flaetgen

## Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal du contentieux administratif a estimé que les décisions contestées étaient légales et qu'il n'existait aucune preuve permettant d'affirmer que ces décisions étaient motivées par de la mauvaise volonté. Le Tribunal a également exprimé sa préoccupation face à l'énorme volume de documents inutiles et non pertinents qui avaient été déposés par le requérant, imposant ainsi une lourde charge au Tribunal au détriment d'autres affaires en attente d'une décision judiciaire.

Le Tribunal a noté une indication de favoritisme à l'égard d'un candidat particulier et une volonté d'apaiser le conseil du personnel, ce qui n'est ni l'un ni l'autre conforme aux normes de conduite attendues des fonctionnaires internationaux. Elle a observé que certains cadres supérieurs semblaient avoir tenté de renverser un exercice de sélection mené légalement, en exerçant des pressions sur le responsable du recrutement pour qu'il favorise un candidat particulier par rapport à d'autres, et a estimé que cela justifiait un renvoi en vertu de l'art. 10.8 du Statut du Tribunal.

La classification du poste : Le rapport d'enquête de la Division des services de contrôle de l'UNFPA montre que les allégations d'irrégularités dans la procédure de sélection étaient fondées. Le Tribunal est convaincu que la décision d'annuler la procédure de sélection a été dûment motivée par les résultats de l'enquête. Le requérant n'a pas étayé ses allégations selon lesquelles il aurait fait l'objet de représailles en raison de sa position au sein du conseil du personnel. Au contraire, il existe des preuves évidentes d'une tentative de la part des cadres supérieurs d'apaiser le conseil du personnel.

Considération prioritaire : Le fait que le candidat était un candidat interne ne garantit pas qu'une « considération prioritaire » aurait conduit à sa sélection.

Affectation du requérant à un poste P-4 : Le Tribunal a estimé que, compte tenu des circonstances de la présente affaire, la décision d'affecter le requérant à un poste

budgétisé et classé de classe P-4 dans le même lieu d'affectation n'était pas illicite.

Interruption du SPA : L'affirmation du demandeur selon laquelle le paiement du SPA n'aurait pas dû être interrompu n'est pas fondée. En fait, il n'existe aucune base juridique pour justifier le maintien du versement de l'indemnité d'affectation spéciale à la classe P-5 lorsque le requérant a été affecté à un poste de la classe P-4.

Renvoi pour action récursoire : le Tribunal a utilisé son pouvoir en vertu de l'article 10.8 du Statut du Tribunal du contentieux administratif pour renvoyer cette affaire au Secrétaire général et au Directeur exécutif de l'UNFPA pour examen afin de faire respecter les responsabilités à la lumière du jugement.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté trois décisions administratives: (1) la décision d'établir un poste P-4; (2) la décision qui l'a attribué audit P-4 Post; et (3) la décision d'arrêter le paiement de l'allocation postale spéciale (SPA) au niveau P-5 qu'il recevait depuis avril 2010.

## Principe(s) Juridique(s)

Les tentatives d'interférer ou de renverser le processus licite de recrutement sont en violation des principes consacrés dans la charte des Nations Unies et de l'obligation sur tous les membres du personnel énoncés dans les règles et règlements du personnel, dans ST / SGB / 2008/5 interdisant Abus d'autorité et ST / SGB / 2002/13 (statut, droits fondamentaux et devoirs des membres du personnel des Nations Unies). Pas de droit à la promotion: un membre du personnel qui peut être très expérimenté et hautement qualifié n'a pas le droit d'être promu, bien que les membres du personnel aient le droit d'être pleinement et assez pris en considération pour la promotion grâce à un processus de sélection compétitif sans facteurs.

## Résultat

Rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Flaetgen

## Entité

FNUP

## Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2012/61

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

21 Jul 2014

## Duty Judge

Juge Meeran

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Classification (poste)

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Abus d'autorité

Représailles

Procédure régulière

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Renvoi à la responsabilité

## Droit Applicable

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2002/13
- ST/CSG/2008/5

Règlement du personnel

- Article 1.1
- Article 1.2
- Article 4.4

Statut du personnel

- Disposition 3.10

TCNU Statut

UNRWA Statut TC

- Article 10.8

## Jugements Connexes

2010-UNAT-088

2010-UNAT-070